



REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
Université de la Manouba



**Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt N° 14/2021 PAQ-DGSU
Pour le recrutement d'un consultant Individuel pour la mission :**

**« Formation des référents pédagogiques en formation des formateurs et
innovations pédagogiques »**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) conduit un Programme de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE) financé en partie par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). Dans ce contexte, le MESRS a lancé un nouveau financement compétitif d'innovation, le PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités Publiques (PAQ-DGSU), et ce dans le but de développer leur autonomie institutionnelle, leur redevabilité et leur performance.

Dans ce contexte l'Université de la Manouba (UMA) va confier à un Consultant Individuel la mission de former des référents pédagogiques des 4 pôles de l'UMA en formation des formateurs et innovations pédagogiques.

L'Université de la Manouba invite les candidat(e)s intéressé(e)s à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission, téléchargeables sur le site de l'UMA (www.uma.rnu.tn)

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie postale, ou être déposées directement au bureau d'ordre de l'université de la Manouba, à l'adresse Campus Universitaire de la Manouba 2010 et ce, au plus tard le 17 janvier 2022 à 17h 00, heure locale, avec la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt n°14/2021

Pour le recrutement d'un consultant Individuel pour la mission :

**« Formation des référents pédagogiques en formation des formateurs et
innovations pédagogiques »**

**A l'attention de Madame la Présidente de l'Université de la Manouba,
Campus Universitaire de la Manouba 2010 - Manouba »**

Toute candidature parvenant après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue. Les Soumissionnaires resteront liés par leurs candidatures durant soixante (60) jours à compter du lendemain de la date limite de réception des candidatures.



Université De la Manouba